




10 décembre 2021

GUIDE PRATIQUE D'USAGE DE LA PLATEFORME DE RECENSEMENT DES EFFECTIFS

- ▶ Cliquer sur le lien qui est communiqué par le mail du CDG84.
 - La page de la collectivité s'ouvre



CENTRE DE GESTION F.P.T. 84

Elections Professionnelles 2022 - Recensement Effectifs Globaux

	Homme(s)	Femme(s)	Total
Nombre d'agents TITULAIRES Catégorie A i	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	0
Nombre d'agents TITULAIRES Catégorie B	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	0
Nombre d'agents TITULAIRES Catégorie C	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	0
Nombre d'agents STAGIAIRES (A, B et C) i	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	0
Nombre d'agents CONTRACTUELS - Droit PUBLIC i	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	0
Nombre d'agents CONTRACTUELS - Droit PRIVE i	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	0
TOTAL	0	0	0

- ▶ Renseigner chaque rubrique. Le contenu plus détaillé de chaque rubrique peut être consulté en déplaçant le curseur sur le **i**.

A noter : Si un effectif est à 0 pour une catégorie, mettre 0 ou ne pas la remplir.

- ▶ **NE PAS OUBLIER DE VALIDER**

FOIRE AUX QUESTIONS

Mon lien de connexion ne fonctionne pas ?

Nous envoyer un message en cliquant sur le lien suivant : <https://www.cdg84.fr/informations-complementaries/contactez-nous/?service=%C3%A9lections%20professionnelles>

Nous reviendrons vers vous dans les meilleurs délais.

J'ai un doute pour remplir un effectif ?

Je consulte la notice explicative mise en ligne sur le site internet du CDG, rubrique Ressources Humaines / Elections professionnelles / Notice explicative (document joint en fin de page).

Si toutefois la question persiste, je contacte ma conseillère Carrières/Retraite.

J'ai saisi les effectifs, puis validé la page mais je pense avoir commis une erreur. Comment faire ?

Nous envoyer un message en cliquant sur le lien suivant : <https://www.cdg84.fr/informations-complementaries/contactez-nous/?service=%C3%A9lections%20professionnelles>

Nous reviendrons vers vous dans les meilleurs délais.

J'ai reçu deux mails, est-ce normal ?

Cela peut l'être si vous gérez deux établissements (« établissement » au sens de l'établissement siège de l'INSEE) distincts. Exemple : commune / CCAS.

En revanche, les **budgets annexes** sont compris et entendus **avec** l'établissement « siège ».

Je n'ai pas reçu de mail, comme la circulaire l'annonçait. Que faire ?

Pensez à regarder dans vos spams, s'il ne s'y trouve pas, cliquez sur le lien suivant :

<https://www.cdg84.fr/informations-complementaries/contactez-nous/?service=%C3%A9lections%20professionnelles>